



Communauté de Communes de la Brie Champenoise  
4 rue des Fosses - BP 6  
51210 MONTMIRAIL  
Tel : 03 26 81 36 61 – Fax : 03 26 81 38 84

## DEMANDE DE RAPPORT DE CONTRÔLE D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

### Modalités de délivrance du certificat :

La délivrance du certificat de conformité du système d'assainissement est subordonnée à une visite de contrôle des agents du service de l'assainissement de la CCBC, sur rendez-vous.

Le contrôle doit avoir lieu en présence d'une personne connaissant l'installation et le demandeur veillera à respecter les prescriptions préalables suivantes :



- **Ouvrir et dégager l'accès aux regards de collecte et/ou à la fosse septique ou toutes eaux.**
- **Fournir un plan de l'installation s'il y a.**
- **Pour les systèmes d'assainissement individuel, fournir la copie des factures d'entretien de l'installation.**

Je soussigné(e) .....

demeurant à .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Agissant en qualité de .....

- Demande d'un rapport de contrôle du système d'assainissement  collectif  
 Individuel

pour l'immeuble sis :

.....

.....

- Joint à la présente demande un chèque de 100 € TTC à l'ordre du Trésor public.

***L'attention du pétitionnaire est attirée sur le fait qu'en cas d'impossibilité d'accès des agents de la CCBC à l'installation, le rendez-vous sera annulé et qu'il devra déposer une nouvelle demande de visite de conformité, facturée 100 € TTC.***

Fait à ....., le .....

Signature :